

Décision Générale colonial

Décision n° 2133 15/12/1947

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 15 décembre 1947
Numéro JO n° 12 du 31/12/1947	Date du numéro 31 décembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés de leur emploi, pour compter du 1er décembre 1947, les nommés Hoch Hared et Oman Ali, gardiens au centre d'estivage de l'Arta.